

Préfiguration Agence Régionale de Biodiversité

26 avril 2019, Besançon
Atelier Capitale française de la biodiversité



Préfiguration Agence Régionale de Biodiversité

1. Origine des ARB : la loi sur la biodiversité
2. La volonté en Bourgogne-Franche-Comté
3. L'état d'avancement de l'ARB BFC



1. Origine des ARB : la loi sur la biodiversité

- **Un état d'esprit : Une démarche à construire ensemble et au service de la reconquête de la biodiversité**
- **Un texte de loi : Art 21 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**

L'agence française pour la biodiversité et les collectivités territoriales **coordonnent** leurs action dans les domaines d'intérêt commun.

Les régions et l'Agence française pour la biodiversité **peuvent** mettre en place **conjointement** des délégations territoriales, dénommées agences régionales de la biodiversité, auxquelles peuvent notamment s'associer les départements, en particulier au titre de leur compétence en matière d'espaces naturels sensibles.

1. Origine des ARB : la loi sur la biodiversité

	<p>AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ</p> <p>ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT</p>	 <p>ARB</p>
<p>Création (suite à la loi sur la reconquête de la biodiversité)</p>	<p>1^{er} janvier 2017</p>	<p>Phase de préfiguration. Création pour le 1^{er} semestre 2018</p>
<p>Structure</p>	<p>Établissement public regroupant</p> 	<p>Structure régionale à définir issue d'un choix de la région (pas de structure : comité de pilotage; équipe régionale, structure propre ...)</p>
<p>Représentation</p>	<p>Nationale avec implantations multiples. En BFC, une direction (11 personnes), 7 services départementaux, 1 service interdépartemental (70/90)</p>	<p>Régionale non obligatoire</p>

1. Origine des ARB : la loi sur la biodiversité

- Une organisation régionale et une démarche partenariale innovantes :
 - L'ARB : une manière de **mieux travailler ensemble** avant d'être une structure juridique nouvelle
 - Une organisation qui vise à **rapprocher l'ensemble des acteurs** dans la mise en œuvre des politiques de la biodiversité
 - **Pas de cadre pré-établi**
 - Une **organisation sur-mesure pour chaque région** en fonction du contexte et des ambitions partagées
 - La mise en place d'une ARB ne s'accompagne **pas d'un transfert des compétences** des uns ou des autres
 - La perspective **d'une organisation variable d'une région** à l'autre tant au niveau des missions partagées que des structures mises en place
 - Un projet **validé par les instances de la Région et de l'AFB**

2. La volonté en Bourgogne-Franche-Comté

- **Une volonté forte de créer une ARB BFC avec :**
 - un véritable processus de co-construction avec les acteurs de la biodiversité;
 - une réunion officielle de lancement le 27 février 2017 en présence de Barbara Pompili;
 - une convention partenariale entre Région – AFB – Etat – agences de l'eau pour la préfiguration de l'ARB qui réaffirme l'appui technique et financier des cosignataires à la région;
 - des missions pour l'ARB co-définies grâce à 3 séminaires et une plate-forme d'échanges et présentées fin novembre 2017 à l'ensemble des acteurs de la biodiversité

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

■ Travail sur les missions possibles de l'ARB :

■ analyse des contributions :

- de la journée de lancement du 28 février 2017,
- des trois séminaires de co-construction, du 21 avril, 22 mai et 19 juin 2017,
- de la plateforme citoyenne « je participe » (74 contributions).

Table n°11

Le réseau d'acteurs, c'est quoi ? Ça devrait être quoi ?

Où s'enrichit-il ? **travailler ensemble** / solutions communes

Comment entretenir les voies de ses acteurs ?

Qu'est-ce qui un acteur ? il faut le définir

Permet de mieux des perceptions communes / objectifs

Le réseau d'acteurs, c'est illustrer un tissu commun autour d'un enjeu territorial qui peut répondre à des projets / objectifs

Le réseau n'a pas vocation à "prise de décision" mais à apporter des éléments de réflexion au maître d'ouvrage qui prend les décisions

Le réseau a vocation à créer des partenariats (éducation nationale / lycées agricoles)

Quelles sont les forces et faiblesses du réseau d'acteurs identifiées aujourd'hui ?

- Les réseaux existent mais les liens sont difficiles à créer.
- Il faut de "recevoir" un réseau, il manque un état des lieux / analyse des acquis / le cheminement
- Le Réseau a du mal à définir des objectifs clairs
- Les Difficultés à communiquer / mobiliser avec les élus locaux - Manque d'un temps / Manque de temps ?
- Le Travail ensemble est une force pour faciliter le dialogue mais "toute Over" des personnes peut aussi être un problème.
- Il doit être élargi / interconnecté avec d'autres réseaux (sécurité...)



3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

- Proposition d'orientations

la connaissance et ses
outils

la cohérence publique

Garantir une approche
multi-partenariale pour :

le développement
économique

l'adhésion des acteurs et
du citoyen

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

- Orientation 1 - propositions de missions

Orientation 1 : Garantir une approche multi-partenariale

```
graph TD; A[Orientation 1 : Garantir une approche multi-partenariale] --> B[Mission 1_1 : Permettre et faciliter la mise en réseau des différents acteurs et du citoyen]; A --> C[Mission 1_2 : Créer les conditions pour une meilleure organisation des acteurs];
```

**Mission 1_1 :
Permettre et faciliter
la mise en réseau des
différents acteurs et
du citoyen**

**Mission 1_2 : Créer
les conditions pour
une meilleure
organisation des
acteurs**

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

- Orientation 2 - propositions de missions

Orientation 2 : Organiser, mutualiser et valoriser les dispositifs et les outils de la connaissance

Mission 2_1 : Aider à consolider les outils et valoriser les données existantes

Mission 2_2 : Orienter le développement de la connaissance de façon équilibrée sur le territoire

Mission 2_3 : Etablir une interface avec le monde de la recherche et s'engager dans l'innovation

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

■ Orientation 3 - propositions de missions

Orientation 3 : Veiller à la cohérence des politiques publiques, à l'efficacité des actions et à la transversalité

Mission 3_1 : Développer une ingénierie de projets

**Mission 3_2 :
Accompagner et développer les systèmes de suivis et d'évaluations des politiques publiques et des stratégies privées**

Mission 3_3 : Porter les travaux de coopération inter-régionale et de collaboration internationale

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

- Orientation 4 - propositions de missions

Orientation 4 : Faire de la biodiversité une opportunité de développement économique et de création d'emplois

Mission 4_1 : Engager une réflexion large sur la manière de prendre en compte la biodiversité dans le développement économique

Mission 4_2 : Renforcer les capacités des professionnels à prendre en compte la biodiversité

Mission 4_3 : Valoriser les professionnels qui s'engagent pour la biodiversité

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

- Orientation 5 - propositions de missions

Orientation 5 : Entrainer l'adhésion et la participation des différents acteurs et du citoyen

Mission 5_1 : Elaborer une communication créative et de caractère pour rendre le public et les professionnels acteurs

Mission 5_2 : Valoriser et harmoniser les offres de formation

Mission 5_3 : Créer un centre de ressource

3. L'état d'avancement de l'ARB BFC

- Un travail à venir sur la structure de l'ARB

Merci de votre attention